

Illustration 59: SRCE Limousin - Sous-trame des milieux aquatiques (Source: SRCE Limousin, ADEV Environnement

3.3.3. ETUDE DES MILIEUX NATURELS

3.3.3.1. DATES DES RELEVES DE TERRAIN

Le bureau d'étude ADEV Environnement a réalisé plusieurs sorties sur le site du projet entre avril 2018 et mars 2021. Les dates et la thématique de chaque sortie sont précisées dans le tableau suivant :

Date de la sortie	Thématique	Conditions météorologiques	Nombre d'intervenants
18/04/2018	Groupes principaux : - Oiseaux, reptiles Groupes secondaires : - Lépidoptères, amphibiens, mammifères, flore	Couverture nuageuse : 0 % Vent : faible Température : 12°C Pluie : Ø	1 personne
18/05/2018	Groupes principaux : - Flore, habitats, zones humides	Couverture nuageuse : 50 % Vent : faible Température : 16°C Pluie : Ø	1 personne
29/05/2018	Groupes principaux : - Reptiles, oiseaux, insectes, mammifères Groupes secondaires : - Chiroptères	Couverture nuageuse : 100 % Vent : faible Température : 18°C Pluie : intermittente et orages	1 personne
13/06/2018	Groupes principaux :	Couverture nuageuse : 75 % Vent : moyen Température : 20°C Pluie : Ø	1 personne
13/07/2018	Groupes principaux :	Couverture nuageuse : 0 % Vent : nul Température : 22-25°C Pluie : Ø	1 personne
27/01/2021	Groupes principaux :	Couverture nuageuse : 100 % Vent : nul Température : 3°C Pluie : Bruine	1 personne
17/03/2021	Groupes principaux :	Couverture nuageuse : 100 % Vent : Faible Température : 10°C Pluie : Ø	1 personne

Illustration 60 : Dates et thématiques des prospections naturalistes réalistes réalisées sur le site du projet

3.3.3.2. LES HABITATS

Les milieux présents sur la zone d'étude sont très peu diversifiés. Il s'agit essentiellement de prairies ouvertes ainsi que des boisements et préboisements sur la partie nord de la zone d'étude.

Une cartographie des habitats ainsi que des illustrations photographiques sont présentées ci-après.

Code EUNIS	Code CORINE Biotopes	Dénomination	Habitat d'intérêt communautaire*	Habitat caractéristique de zone humide**			
		Milieux ouverts : prairies	'				
E1.114	-	Communauté médio-européennes des débris rocheux à petites herbacées non graminoïdes	-	-			
E2.1	38.1	Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post pâturage	-	-			
E2.7	-	Prairies mésiques non gérées	-	-			
	Milieux semi-fermés : fourrés, landes						
F3.131	-	Ronciers	-	-			
FA.4	-	Haies d'espèces indigènes pauvres en espèces	-	-			
		Milieux fermés : boisements	1				
G1.8	-	Boisements acidophiles dominés par Quercus	-	-			
G4	43	Formations mixtes d'espèces caducifoliées et de conifères	-	-			
G5.2	-	Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés	-	-			
		Zones bâties, sites industriels et autres habitats a	nthropiques	1			
G1.D4	83.15	Vergers d'arbres fruitiers	-	-			
J6	86.42	Dépôts de déchets	-	-			
J6.4	-	Déchets agricoles et horticoles	-	-			

^{*} inscrit à l'annexe I de la Directive « Habitats » et/ou dans l'Arrêté de Protection des Habitats Naturels paru le 19 décembre 2019.

Illustration 61: Habitats recensés sur la zone d'étude (Source: INPN, ADEV Environnement)

En région Nouvelle-Aquitaine, aucune liste route régional des habitats n'est présente.

^{**} au sens de l'Arrêté du 1er octobre 2009

Les milieux ouverts

Code EUNIS : E1.114 – Communautés médio-européennes des débris rocheux à petites herbacées non graminoïdes								
	Code CORINE Biotope (si existant) : -							
Code NATURA 2000 : -	Habitat déterminant ZNIEFF : -	Liste rouge régionale :	/					
Hab	itat caractéristique de zones humides	s : NON						
<u>Description générale</u> : Communautés d'espèces annuelles ou herbacées de petites tailles. On retrouve ces habitats sur les dépôts rocheux ou sols nus. Localisation sur la zone d'étude: Ces habitats sont présents ponctuellement au niveau de la zone de déchet								
au sud de la zone d'étude. État de conservation de l'habitat		DÉGRADÉ						
Aucune illustration n'a été prise sur la zone d'étude.								
Les espèces indicatrices du milieu qui ont permis d'identifier cet habitat sont identifiées dans la liste flore.								
ENJEU FAIBLE								

Code EUNIS : E2.1 – Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturages						
Code CORINE Biotope (si existant) : 38.1 – Pâtures mésophiles						
Code NATURA 2000 : -	Habitat déterminant ZNIEFF : -	Liste rouge régionale :	1			

Habitat caractéristique de zones humides : NON

Description générale : Il s'agit de formations herbacées semi-naturelles denses plus ou moins rases installées sur des sols fertiles et relativement bien drainés qui sont entretenues par fauche et / ou pâturage. Ces prairies sont généralement composées de nombreuses espèces de graminées et de dicotylédones. Cette diversité floristique est très favorable pour les insectes, notamment pour les orthoptères et les papillons. La qualité de ces prairies est influencée par l'intensité du pâturage. Le surpâturage des prairies entraîne généralement une perte de biodiversité par sélection de certaines espèces toxiques (refus de pâture) comme les renoncules ou par piétinement ou tassement des sols. Dans l'aire d'étude, les prairies sont pâturées par des bovins, l'herbe des prairies est donc rase ce qui limite la diversité floristique. Comme indiqué précédemment, les prairies pâturées sont généralement riches en insectes, il s'agit donc d'un territoire de chasse pour de nombreuses espèces d'oiseaux et de chauves-souris.

<u>Localisation sur la zone d'étude</u> : Ces habitats constituent la grande majorité des milieux ouverts identifiés sur le site.

État de conservation de l'habitat



(Cliché pris sur site)

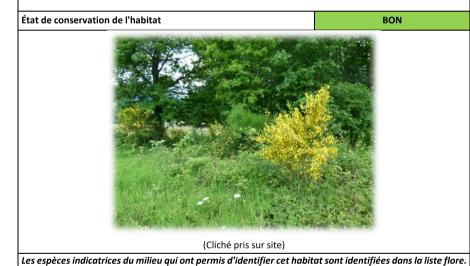
Les espèces indicatrices du milieu qui ont permis d'identifier cet habitat sont identifiées dans la liste flore.

ENJEU FAIBLE

Code EUNIS : E2.7 – Prairies mésiques non gérées Code CORINE Biotope (si existant) : Code NATURA 2000 : - Habitat déterminant ZNIEFF : - Liste rouge régionale : / Habitat caractéristique de zones humides : NON

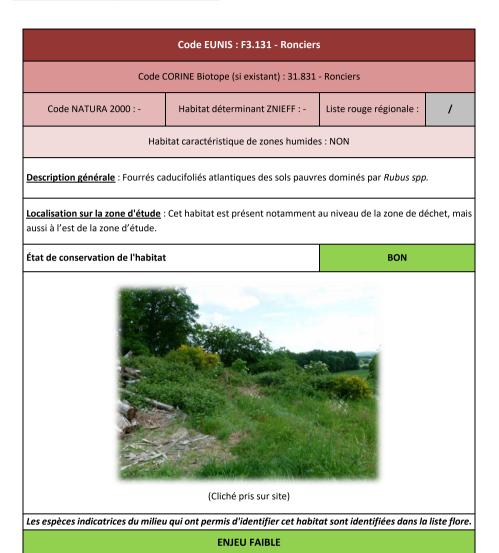
<u>Description générale</u>: Ces prairies laissées à l'abandon, ne sont ni fauchées, ni pâturées. On y retrouve de grandes herbacées et de nombreuses espèces composant les habitats adjacents. Ces milieux auraient tendance à se fermer avec le temps.

<u>Localisation sur la zone d'étude</u> : Ces habitats sont situés au niveau de la lisière forestière au nord de la zone d'étude.



ENJEU FAIBLE

Les milieux semi-ouverts (humides et non humides)



Code EUNIS: FA.4 – Haies d'espèces indigènes pauvres en espèces

Code CORINE Biotope (si existant): 31.831 - Ronciers

Code NATURA 2000 : -

Habitat déterminant ZNIEFF : -

Liste rouge régionale :

e: /

Habitat caractéristique de zones humides : NON

<u>Description générale</u>: Les haies sont une végétation ligneuse, formant des bandes à l'intérieur d'une matrice de terrains herbeux ou cultivés ou le long des routes. Les haies sont organisées en strates (herbacée, buissonnante, arbustive et arborée). La richesse floristique de la haie dépend de son âge et de son mode d'entretien, mais aussi de l'humidité générale du sol. Ces haies assurent un rôle d'abris, de reproduction et d'alimentation pour un très grand nombre d'espèces (animales et végétales). Elles jouent également un rôle de « corridors biologiques », en permettant à de nombreuses espèces de se déplacer entre les boisements. Les haies jouent un rôle primordial pour les échanges d'individus, mais également pour les échanges génétiques entre populations.

<u>Localisation sur la zone d'étude</u> : Le linéaire de haies est faible sur le site d'étude, il est présent en bordure de route et de prairies.

État de conservation de l'habitat

BON



(Cliché pris sur site)

Les espèces indicatrices du milieu qui ont permis d'identifier cet habitat sont identifiées dans la liste flore.

ENJEU FAIBLE

Les milieux fermés (humides et non humides)

Code EUNIS : G1.8 – Boisements acidophiles dominées par *Quercus*Code CORINE Biotope (si existant) : Code NATURA 2000 : - Habitat déterminant ZNIEFF : - Liste rouge régionale : /

Habitat caractéristique de zones humides : NON

<u>Description générale</u>: Forêts de *Quercus robur* ou *Quercus petraea* sur sols acides, avec une strate herbacée constituée la plupart de temps des groupes écologiques de *Deschampsia flexuosa*, *Vaccinium myrtillus*, *Pteridium aquilinum*, *Lonicera periclymenum*, *Holcus mollis* et de *Maianthemum bifolium*, *Convallaria majalis*, *Hieracium sabaudum*, *Hypericum pulchrum*, *Luzula pilosa* et des mousses *Polytrichum formosum* et *Leucobryum glaucum*.

<u>Localisation sur la zone d'étude</u> : Ce boisement est présent au nord de la zone d'étude, à proximité du verger.

État de conservation de l'habitat

Aucune illustration n'a été prise sur la zone d'étude.

Les espèces indicatrices du milieu qui ont permis d'identifier cet habitat sont identifiées dans la liste flore.

ENJEU FAIBLE

Code EUNIS : G4 – Formations mixtes d'espèces caducifoliées et de conifères

Code CORINE Biotope (si existant): 43 – Forêts mixtes

Code NATURA 2000 : -

Habitat déterminant ZNIEFF : -

Liste rouge régionale :

Code NATURA 2000 : -

Habitat caractéristique de zones humides : NON

Habitat déterminant ZNIEFF: -

Code CORINE Biotope (si existant): -

Code EUNIS: G5.2 – Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés

<u>Description générale</u>: Plantations et petits bois à exploitation intensive d'arbres feuillus caducifoliés d'une étendue ne dépassant pas 0,5 ha. Si des espèces de feuillus sempervirents sont présentes, leur canopée est

Localisation sur la zone d'étude : Ce boisement se trouve à l'extrémité nord de la zone d'étude.

plus basse que celle des espèces caducifoliées.

BON

Liste rouge régionale :



(Cliché pris sur site)

Les espèces indicatrices du milieu qui ont permis d'identifier cet habitat sont identifiées dans la liste flore.

ENJEU FAIBLE

Habitat caractéristique de zones humides : NON

<u>Description générale</u>: Forêts et bois mixtes de feuillus caducifoliés ou sempervirents et de conifères des zones némorale, boréale, humide chaude-tempérée et méditerranéenne Ils sont surtout caractéristiques de la zone de transition boréonémorale entre la taïga et les forêts caducifoliées des plaines tempérées, et de l'étage montagnard des grandes chaînes de montagnes vers le sud. Ni les feuillus ni les conifères ne représentent plus de 75% de la canopée.

Localisation sur la zone d'étude : Ce boisement se trouve à l'extrémité nord de la zone d'étude.

État de conservation de l'habitat

BON

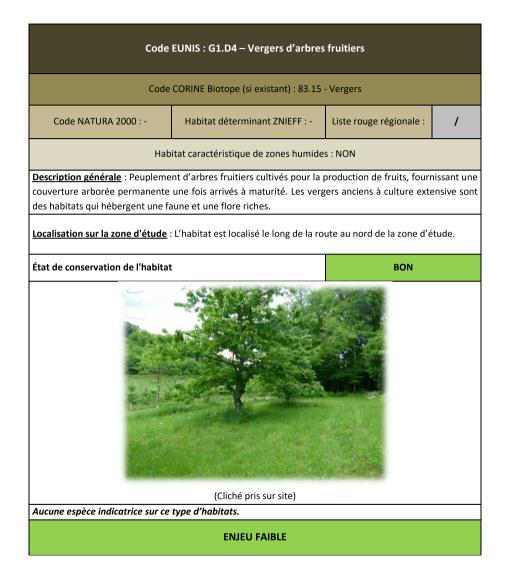


(Cliché pris sur site)

Les espèces indicatrices du milieu qui ont permis d'identifier cet habitat sont identifiées dans la liste flore.

ENJEU FAIBLE

Les milieux anthropiques





Code EUNIS	Dénomination	État de conservation	Surface (m²)	Part de présence (%)	Enjeux
E1.114 X J6	Communauté médio-européennes des débris rocheux à petites herbacées non graminoïdes X Dépôts de déchets	Dégradé	52	0,2	Faible
E2.1	Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post pâturage	Bon état	19638	60,6	Faible
E2.7	Prairies mésiques non gérées	Bon état	334	1,0	Faible
F3.131	Ronciers	Bon état	817	2,5	Faible
FA.4	Haies d'espèces indigènes pauvres en espèces	Bon état	316	1,0	Faible
G1.8	Boisements acidophiles dominés par Quercus	Bon état	679	2,1	Faible
G1.D4	Vergers d'arbres fruitiers	Bon état	856	2,6	Faible
G4	Formations mixtes d'espèces caducifoliées et de conifères	Bon état	3012	9,3	Faible
G5.2	Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés	Bon état	6027	18,6	Faible
J6.4	Dépôt de bois	-	661	2,1	Nul

^{*} inscrit à l'annexe I de la Directive « Habitats »

Illustration 627 : Habitats recensés sur le site d'étude de Marsac (Source : ADEV Environnement)

Les enjeux écologiques relatifs à la nature des habitats présents sont considérés comme nuls à faible.

^{**} inscrit dans l'Arrêté de Protection des Habitats Naturels paru le 19 décembre 2019.



Illustration 63 : Cartographie des habitats présents sur la zone d'étude (Source : EREA, ADEV Environnement)



Illustration 64 : Cartographie des enjeux vis-à-vis des habitats sur la zone d'étude

3.3.3.3. LA FLORE

Les espèces indiquées dans le tableau ci-contre ont été rencontrées sur le site :

Nom vernaculaire	Nom complet	Protection France	Liste Rouge France*	Liste Rouge Limousin	Protectio n régionale	Espèces envahissan tes	Enjeu
E	2.1 - Pâturages permane	ents mésotro	phes et p	rairies de p	ost pâturag	e	
Achillée millefeuille	Achillea millefolium	-	LC	LC	-	-	Faible
Flouve odorante	Anthoxanthum odoratum	-	LC	LC	-	-	Faible
Pâquerette	Bellis perennis	-	LC	LC	-	-	Faible
Centaurée jacée	Centaurea jacea	-	LC	LC	-	-	Faible
Dactyle aggloméré	Dactylis glomerata	-	LC	LC	-	-	Faible
Carotte sauvage	Daucus carota	-	LC	LC	-	-	Faible
Gesse	Gesse sp	-	-	-	-	-	-
Houlque laineuse	Holcus lanatus	-	LC	LC	-	-	Faible
Millepertuis perforé	Hypericum perforatum	-	LC	LC	-	-	Faible
Lamier pourpre	Lamium purpureum	-	LC	LC	-	-	Faible
Marguerite commune	Leucanthemum vulgare	-	DD	DD	-	-	Faible
Lotier corniculé	Lotus corniculatus	-	LC	LC	-	-	Faible
Luzule champêtre	Luzula campestris	-	LC	LC	-	-	Faible
Camomille sauvage	Matricaria recutita	-	LC	LC	-	-	Faible
Orchis brûlé	Neotinea ustulata	-	LC	LC	-	-	Faible
Piloselle	Pilosella officinarum	-	LC	LC	-	-	Faible
Plantain lancéolé	Plantago lanceolata	-	LC	LC	-	-	Faible
Oseille des prés	Rumex acetosa	-	LC	LC	-	-	Faible
Petite oseille	Rumex acetosella	-	LC	LC	-	-	Faible
Silène enflé	Silene vulgaris	-	LC	LC	-	-	Faible
Pissenlit	Taraxacum officinale	-	LC	DD	-	-	Faible
Trèfle des prés	Trifolium pratense	-	LC	LC	-	-	Faible
Trèfle rampant	Trifolium repens	-	LC	LC	-	-	Faible

Nom vernaculaire	Nom complet	Protection France	Liste Rouge France*	Liste Rouge Limousin	Protectio n régionale	Espèces envahissan tes	Enjeu	
Vesce commune	Vicia sativa	-	NA	LC	-	-	Faible	
	E2.7 – Prairies me	ésiques non g	gérées / F	3.131 - Ror	nciers	I		
Cirse des champs	Cirsium arvense	-	LC	LC	-	-	Faible	
Cirse commun	Cirsium vulgare	-	LC	LC	-	-	Faible	
Aubépine à un style	Crataegus monogyna	-	LC	LC	-	-	Faible	
Genêt à balai	Cytisus scoparius	-	LC	LC	-	-	Faible	
Dactyle aggloméré	Dactylis glomerata	-	LC	LC	-	-	Faible	
Digitale pourpre	Digitalis purpurea	-	LC	LC	-	-	Faible	
Gaillet grateron	Galium aparine	-	LC	LC	-	-	Faible	
Gaillet commun	Galium mollugo	-	LC	LC	-	-	Faible	
Globulaire	Globularia sp	-	-	-	-	-	-	
Houlque laineuse	Holcus lanatus	-	LC	LC	-	-	Faible	
Houx	llex aquifolium	-	LC	LC	-	-	Faible	
Kniphofia	Kniphofia sp	-	-	-	-	-	-	
Mauve musquée	Malva moschata	-	LC	LC	-	-	Faible	
Renoncule rampante	Ranunculus repens	-	LC	LC	-	-	Faible	
Ronce commune	Rubus fruticosus	-	LC	DD	-	-	Faible	
Sureau noir	Sambucus nigra	-	LC	LC	-	-	Faible	
Séneçon commun	Senecio vulgaris	-	LC	LC	-	-	Faible	
Consoude officinale	Symphytum officinale	-	LC	LC	-	-	Faible	
Ajonc nain	Ulex minor	-	LC	LC	-	-	Faible	
Ortie dioïque	Urtica dioica	-	LC	LC	-	-	Faible	
G1.8 - Boisements acidophiles dominés par <i>Quercus</i> / G4 - Formations mixtes d'espèces caducifoliées et de conifères / G5.2 - Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés								
Anémone des bois	Anemone nemorosa	-	LC	LC	-	-	Faible	
Bouleau verruqueux	Betula pendula	-	LC	LC	-	-	Faible	
Châtaignier	Castanea sativa	-	LC	LC	-	-	Faible	
Liseron des haies	Convolvulus sepium	-	LC	LC	-	-	Faible	
Noisetier	Corylus avellana	-	LC	LC	-	-	Faible	

Nom vernaculaire	Nom complet	Protection France	Liste Rouge France*	Liste Rouge Limousin	Protectio n régionale	Espèces envahissan tes	Enjeu
Aubépine à un style	Crataegus monogyna	-	LC	LC	-	-	Faible
Gaillet croisette	Cruciata laevipes	-	LC	LC	-	-	Faible
Hêtre commun	Fagus sylvatica	-	LC	LC	-	-	Faible
Ficaire à bulbilles	Ficaria verna	-	LC	LC	-	-	Faible
Fraisier sauvage	Fragaria vesca	-	LC	LC	-	-	Faible
Gaillet commun	Galium mollugo	-	LC	LC	-	-	Faible
Herbe à Robert	Geranium robertianum	-	LC	LC	-	-	Faible
Lierre terrestre	Glechoma hederacea	-	LC	LC	-	-	Faible
Lierre grimpant	Hedera helix	-	LC	LC	-	-	Faible
Jacinthe sauvage	Hyacinthoides non- scripta	-	LC	LC	-	-	Faible
Houx	llex aquifolium	-	LC	LC	-	-	Faible
Lampsane commune	Lapsana communis	-	LC	LC	-	-	Faible
Mélèze d'Europe	Larix decidua	-	LC	-	-	-	Faible
Merisier vrai	Prunus avium	-	LC	LC	-	-	Faible
Cerisier	Prunus sp	-	-	-	-	-	-
Sapin de Douglas	Pseudotsuga menziesii	-	-	-	-	-	Faible
Fougère aigle	Pteridium aquilinum	-	LC	LC	-	-	Faible
Chêne pédonculé	Quercus robur	-	LC	LC	-	-	Faible
Ronce commune	Rubus fruticosus	-	LC	DD	-	-	Faible
Stellaire holostée	Stellaria holostea	-	LC	LC	-	-	Faible
Germandrée scorodoine	Teucrium scorodonia	-	LC	LC	-	-	Faible
Ortie dioïque	Urtica dioica	-	LC	LC	-	-	Faible
Véronique petit chêne	Veronica chamaedrys	-	LC	LC	-	-	Faible
Véronique de Perse	Veronica persica	-	LC	DD	-	-	Faible

^{*} Liste rouge régionale et nationale : Espèce en Danger (EN) ; Espèce vulnérable (VU) ; Espèce quasi menacée (NT) ; Préoccupation mineure (LC ; Données insuffisantes (DD) ; Non évalué (NE).

Illustration 65: Espèces végétales recensées sur site (Source: ADEV Environnement, INPN)

Espèces protégées

Aucune espèce n'est protégée en France ou en région Limousin. Aucune espèce n'est d'intérêt communautaire (inscrite en annexe 2 de la Directive « Habitats Faune Flore »). Aucune espèce ne possède un statut de conservation défavorable au niveau national ou régional.

Espèces indicatrices de zones humides

Le site comprend 2 espèces indicatrices de zones humides :

- La Consoude officinale (Symphytum officinale)
- La Renoncule rampante (Ranunculus repens)





Consoude officinale	Renoncule rampante

<u>Illustration 66 : Espèces indicatrices de zones humides (Source : clichés pris sur site, ADEV Environnement)</u>

Espèces patrimoniales

Une espèce d'Orchidée a été recensée : l'Orchis brûlé.

Les orchidées sont des espèces qui se développent dans des conditions particulières. Leur présence permet de qualifier l'état de conservation des habitats.

Espèces indicatrices de zones humides (Arrêté du 24 juin 2008) / Espèces indicatrices de l'habitat



Illustration 67: Espèces patrimoniales non protégées: Orchis brulé (Source: Clichés pris sur site, ADEV Environnement)

Les espèces exotiques envahissantes :

Dans le monde entier, de nombreuses espèces de plantes, d'animaux et même de micro-organismes ont réussi à s'établir à l'extérieur de leur aire de répartition initiale pour vivre dans un milieu complètement nouveau. Lorsqu'elles se naturalisent, la plupart de ces espèces s'intègrent dans l'environnement. D'autres, au contraire, prolifèrent et représentent une menace majeure pour notre environnement parce qu'elles remplacent les espèces indigènes, modifient les habitats ou altèrent le fonctionnement des écosystèmes. Ainsi une Espèce Exotique Envahissante (EEE) est une espèce introduite, de façon volontaire ou fortuite, en dehors de leur aire de répartition naturelle par le biais des activités humaines. Ces espèces exotiques menacent les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques, économiques ou sanitaires.

Concernant la flore exotique envahissante, plusieurs facteurs expliquent ce comportement envahissant :

- Capacité de régénération élevée : résistance à la coupe par régénération des individus ou par leur remplacement grâce à la banque de graines constituée dans le sol.
- Capacité de croissance ou pouvoir couvrant élevé.
- Capacités reproductives élevées: grand nombre de graines produites, forte capacité de bouturage...

 Allélopathie: certaines plantes sont capables d'émettre des substances chimiques (souvent dans le sol via les racines) qui exercent un effet négatif sur la croissance ou la germination des graines des autres espèces poussant à proximité.

Aucune espèce exotique envahissante n'a été inventoriée sur le site du projet.

Évaluation des enjeux de la flore par habitat

Les habitats présents sur le site d'étude, de manière générale, présentent une flore homogène composée majoritairement d'espèces prairiales, de fourrés et boisements peu diversifiés.

Habitat	Nom vernaculaire	Niveau d'enjeu de l'espèce	Pondération	Enjeu des habitats par rapport à la flore présente
E1.114 X	Aucune espèce à enjeu	_		Faible
J6				
E2.1	Aucune espèce à enjeu	-	-	Faible
E2.7	Aucune espèce à enjeu	-	-	Faible
F3.131	Aucune espèce à enjeu	-	-	Faible
FA.4	Aucune espèce à enjeu	-	-	Faible
G1.8	Aucune espèce à enjeu	-	-	Faible
G1.D4	Aucune espèce à enjeu	-	-	Faible
G4	Aucune espèce à enjeu	-	-	Faible
G5.2	Aucune espèce à enjeu	-	-	Faible
J6.4	Aucune espèce à enjeu	-	-	Nul

Illustration 68 : Enjeux des habitats par rapport à la flore présente (Source : ADEV Environnement)



Illustration 69 : Cartographie des enjeux des habitats par rapport à la flore présente (Source : EREA, ADEV Environnement)

3.3.3.4. LES ZONES HUMIDES

Concernant la zone d'étude de Marsac, aucun habitat caractéristique de zone humide au sens de l'Arrêté du 1er octobre 2009 modifiant l'arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement n'a été identifié sur le site d'étude.

Pré localisation de zones	Données	Milieux potentiellement hu	mides de la France Métropolitaine*		
humides (Données bibliographiques)	Résultats	Probabilité nulle			
	Critères	Sondage	es pédologiques		
	pédologiques	4 sondages pédologiques	Aucun sondage positif pour l'hydromorphie		
Délimitation des	Critères Végétation	Flore caractéristique de zones humides**			
zones humides réglementaires**		 Renoncule rampante (Ranunculus repens) Consoude officinale (Symphytum officinale) 			
	regetation	Habitats caractéris	tiques de zones humides**		
			/		
Surface totale de zones humides réglementaires		Aucune zone humide réglementaire sur l'aire d'étude immédiate			

^{*}Source : INRA d'Orléans (US InfoSol) et d'AGROCAMPUS OUEST à Rennes (UMR SAS)

Illustration 70: Critères et résultats de la délimitation des zones humides réglementaires (Source: ADEV Environnement)

Selon la méthode d'évaluation des enjeux des zones humides (Cf : Méthodologie), les zones humides peuvent être classées selon leur niveau de dégradation, le ou les critères d'identification (pédologique/floristique) et la désignation de la zone humide en habitat caractéristique de zones humides ou d'intérêt communautaire. Aucune zone humide n'a été inventoriée sur la zone d'étude.

L'enjeu concernant les zones humides présentes sur la zone d'étude est donc considéré comme nul.

^{**}Selon l'arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides

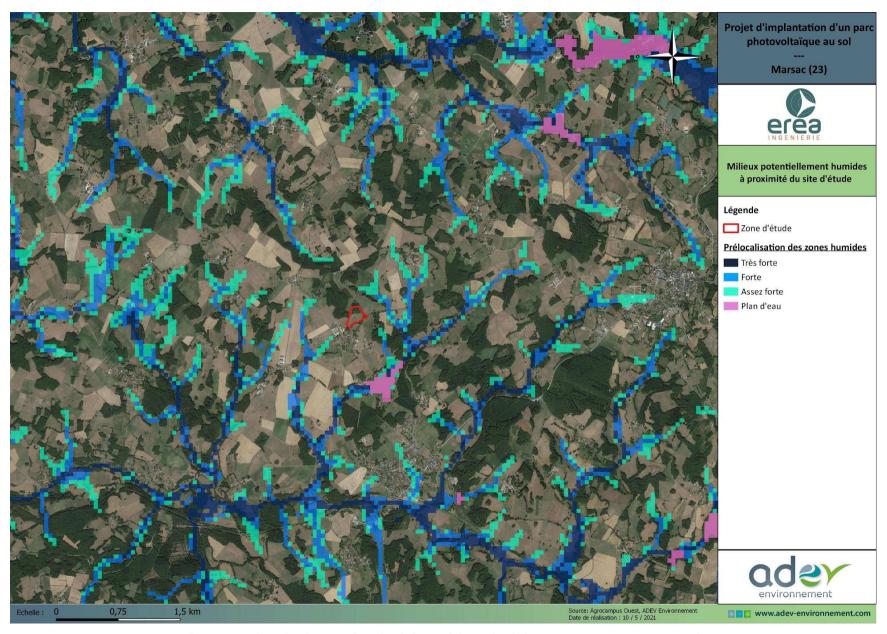


Illustration 71: Localisation des milieux potentiellement humides à proximités des zones humides (Source : Agrocampus Ouest, ADEV Environnement)

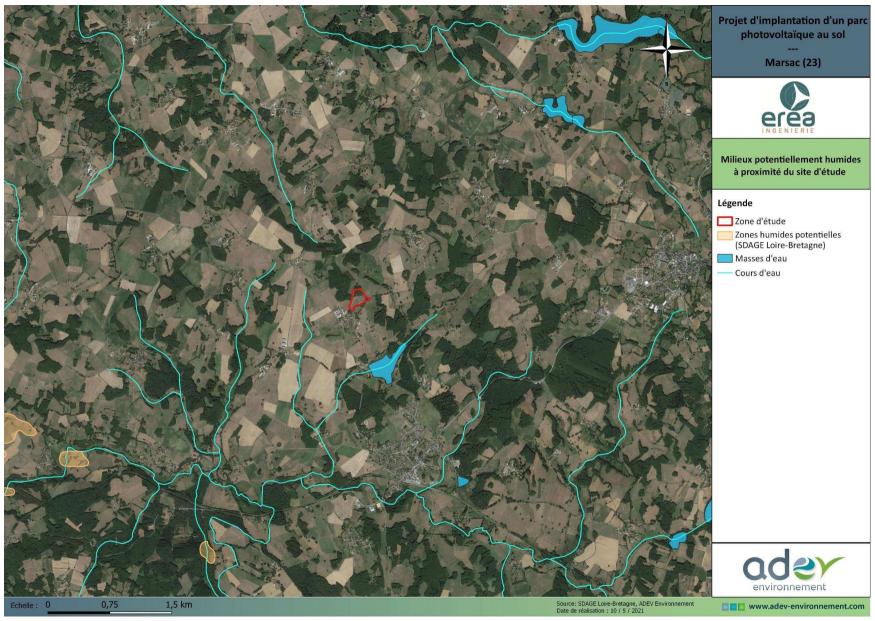


Illustration 72: Localisation des zones humides potentielles à l'échelle du SDAGE (Source: SDAGE Loire Bretagne, ADEV Environnement)



Illustration 73 : Localisation des sondages pédologiques sur la zone d'étude (Source : EREA, ADEV Environnement)

3.3.3.5. LA FAUNE

L'avifaune

Au cours des sorties naturalistes réalisées par ADEV Environnement, les espèces d'oiseaux suivantes ont été contactées directement sur l'emprise du projet ou à proximité immédiate.

Au total, ce sont 34 espèces qui ont été recensées sur la zone d'étude, dont 25 sont protégées sur le territoire français.

Le tableau suivant mentionne la liste des espèces avec les différents statuts de protection et de conservation. Il indique également si les espèces sont nicheuses. Si des espèces ne sont pas nicheuses sur la zone d'étude, le tableau mentionne l'utilisation de l'espèce sur la zone d'étude (alimentation, migration, hivernante ...).

Nom vernaculaire	Nom complet	Oiseaux	Directive Oiseaux	Liste rouge oiseaux nicheurs*		Utilisation**	Enjeux***
		protection	Annexe I	France	Limousin	Utilisa	Enje
Alouette des champs	Alauda arvensis	-	-	NT	LC	Np	F
Bergeronnette grise	Motacilla alba	Article 3	-	LC	LC	Α	F
Bruant jaune	Emberiza citrinella	Article 3	-	VU	LC	Np	M
Bruant zizi	Emberiza cirlus	Article 3	-	LC	LC	Np	F
Buse variable	Buteo buteo	Article 3	-	LC	LC	Α	F
Chardonneret élégant	Carduelis carduelis	Article 3	-	VU	VU	Np	AF
Corneille noire	Corvus corone	-	-	LC	LC	А	F
Étourneau sansonnet	Sturnus vulgaris	-	-	LC	LC	Npr	F
Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla	Article 3	-	LC	LC	Nc	F
Fauvette des jardins	Sylvia borin	Article 3	-	NT	LC	Np	F
Fauvette grisette	Sylvia communis	Article 3	-	LC	LC	Np	F
Geai des chênes	Garrulus glandarius	-	-	LC	LC	Npr	F
Grimpereau des jardins	Certhia brachydactyla	Article 3	-	LC	LC	Npr	F
Hirondelle rustique	Hirundo rustica	Article 3	-	NT	LC	Α	F
Hypolaïs polyglotte	Hippolais polyglotta	Article 3	-	LC	LC	Np	F
Linotte mélodieuse	Carduelis cannabina	Article 3	-	VU	LC	Np	М
Loriot d'europe	Oriolus oriolus	Article 3	-	LC	LC	Np	F
Martinet noir	Apus apus	Article 3	-	NT	LC	А	F
Merle noir	Turdus merula	-	-	LC	LC	Nc	F

Nom vernaculaire	om vernaculaire Nom complet Oiseaux Oiseaux Oiseaux		Directive Oiseaux	Liste rouge oiseaux nicheurs*		Utilisation**	Enjeux***
		Annexe I	France	Limousin	Utilisa	Enje	
Mésange à longue queue	Aegithalos caudatus	Article 3	-	LC	LC	Np	F
Mésange bleue	Cyanistes caeruleus	Article 3	-	LC	LC	Nc	F
Mésange charbonnière	Parus major	Article 3	-	LC	LC	Nc	F
Pic épeiche	Dendrocopos major	Article 3	-	LC	LC	Np	F
Pic vert	Picus viridis	Article 3	-	LC	LC	Npr	F
Pie bavarde	Pica pica	-	-	LC	LC	Np	F
Pigeon ramier	Columba palumbus	-	-	LC	LC	Npr	F
Pinson des arbres	Fringilla coelebs	Article 3	-	LC	LC	Nc	F
Pouillot véloce	Phylloscopus collybita	Article 3	-	LC	LC	Nc	F
Rougegorge familier	Erithacus rubecula	Article 3	-	LC	LC	Npr	F
Rougequeue à front blanc	Phoenicurus phoenicurus	Article 3	-	LC	LC	Np	F
Sittelle torchepot	Sitta europaea	Article 3	-	LC	LC	Np	F
Tourterelle des bois	Streptopelia turtur	-	-	VU	VU	Np	AF
Tourterelle turque	Streptopelia decaocto	-	-	LC	LC	Np	F
Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes	Article 3	-	LC	LC	Npr	F

^{*}Liste Rouge: En Danger (EN); Vulnérable (VU); Quasi menacée (NT); Préoccupation mineure (LC), Données insuffisantes (DD), Non applicable (NA), Non évaluée (NE).

Illustration 74 : Liste des oiseaux présents sur la zone d'études

Aucune espèce d'intérêt communautaire (inscrite en annexe 1 de la Directive oiseaux) n'a été inventoriée sur la zone d'étude.

Plusieurs espèces possèdent un statut de conservation défavorable sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France :

- 4 « Vulnérables » : le Bruant jaune, le Chardonneret élégant, la Linotte mélodieuse et la Tourterelle des hois
- <u>4 « Quasi-menacées » :</u> l'Alouette des champs, la Fauvette des jardins, l'Hirondelle rustique, le Martinet noir.

^{**} Utilisation : Nicheurs (N), Migration (M), Alimentation (A)

^{***} Enjeux : Faible (F), Modéré (M), Assez fort (AF), Fort (Fo), Très fort (TF).

Plusieurs espèces possèdent un statut de conservation défavorable sur la liste rouge des oiseaux nicheurs en ex-Limousin :

• 2 « Vulnérable » : le Chardonneret élégant et la Tourterelle des bois.

La majorité des espèces sont nicheuses sur la zone d'étude ou à proximité immédiate. Cependant, 5 espèces utilisent la zone d'étude uniquement dans le cadre de leur alimentation comme l'Hirondelle rustique ou encore le Martinet noir.

Les espèces qui nichent sont de manière générale typiques des milieux forestiers et des milieux semi-ouverts (bocage).

Les paragraphes suivants décrivent en quelques lignes les espèces nicheuses sur la zone d'étude qui possèdent des statuts de conservation défavorables.

L'Alouette des champs est une espèce typique des milieux ouverts. Elle a besoin des milieux prairiaux pour installer son nid. En effet, cette dernière niche au sol. Il faut savoir que les effectifs nicheurs de cette espèce ont diminué de 18 % sur les 10 dernières années au niveau national, ce qui correspond à un déclin modéré (Source : Vigie-Nature).

Le **Bruant jaune** est une espèce typique des milieux bocagers. Il a besoin des haies pour installer son nid. Il se nourrit essentiellement de graines, c'est pourquoi il a besoin de milieux plus ouverts comme les prairies qui vont lui fournir les graines dont il a besoin pour s'alimenter. Il a donc besoin d'une mosaïque d'habitats. Ces 10 dernières années, les effectifs nicheurs de cette espèce ont diminué de 45 % au niveau national, ce qui correspond à un fort déclin (Source : Vigie-Nature).

Le **Chardonneret** élégant, également granivore, a aussi besoin, à la fois de milieux plus forestiers (haie, lisière) pour construire son nid, et de milieux plus ouverts pour son alimentation (prairie). Les effectifs nicheurs de chardonneret élégant ont diminué de 31 % au niveau national sur les 10 dernières années, ce qui correspond à un déclin modéré (Source : Vigie-Nature).

La **Fauvette des jardins** habite les zones de buissons denses, mais aussi les haies de tailles importantes, les lisières ainsi que les bords de cours d'eau. Les effectifs nicheurs ont diminué de 31 % au niveau national sur les 10 dernières années, ce qui correspond à un déclin modéré (Source : Vigie-Nature).

La Linotte mélodieuse affectionne particulièrement les friches et les zones buissonnantes. On peut également la retrouver dans les milieux bocagers. Cette espèce a également besoin de zones plus ouvertes comme les prairies ou les cultures qui abritent des espèces végétales produisant des graines, base de l'alimentation pour cette espèce. Les effectifs nicheurs au niveau national sont stables depuis ces 10 dernières années (Source : Vigie-Nature). Néanmoins cette espèce souffre de la perte de ces habitats de reproduction.

La **Tourterelle des bois** affectionne les paysages ouverts, riches en bois, bosquets et haies. Ces 10 dernières années, les populations nicheuses au niveau national ont diminué de 44 %, ce qui correspond à un fort déclin (Source : Vigie-nature).

Ainsi, la majorité des espèces patrimoniales présentes sur la zone d'étude nichent dans les haies, les lisières ou encore les milieux boisés. Les prairies sont essentiellement utilisées comme zone d'alimentation même si certaines espèces comme l'Alouette des champs nichent dans ces milieux.





Bruant jaune (Emberiza citrinella)

Linotte mélodieuse (Carduelis cannabina)

(Source : ADEV Environnement, cliché non pris sur site)

(Source: Nicolas PETIT, cliché non pris sur site)

Illustration 75 : Illustration des oiseaux présents sur la zone d'étude

Le calcul du niveau d'enjeu a permis de mettre en évidence 4 espèces pour lesquelles le site représente un enjeu de conservation :

- 2 espèces « Assez forts » : le Chardonneret élégant et la Tourterelle des bois
- 2 espèces « Modérées » : le Bruant jaune et la Linotte mélodieuse

Ces différents éléments nous permettent de définir un niveau d'enjeu général pour les oiseaux sur la zone d'étude.

Nom vernaculaire	Niveau d'enjeu pour l'espèce	Niveau d'enjeu global pour les oiseaux sur la zone d'étude
Chardonneret élégant	Assez fort	
Tourterelle des bois	Assez fort	Assez fort
Bruant jaune	Modéré	
Linotte mélodieuse	Modéré	

Illustration 76: Niveau d'enjeu global pour l'avifaune sur la zone d'étude (Source : ADEV Environnement)

Ainsi le niveau d'enjeu global pour l'avifaune sur la zone d'étude est considéré comme assez fort.



Illustration 77: Localisation des observations des espèces patrimoniales d'oiseaux et utilisation des milieux (Source: EREA, ADEV Environnement)

3.3.3.1. LES MAMMIFERES (HORS CHIROPTERES)

Au total, 12 espèces de mammifères ont été inventoriées dans la zone d'étude.

	Directive Protection Nom vernaculaire Nom complet habitats nationale Faune Flore		Protection	Liste rouge*		**	
Nom vernaculaire		France	Limousin	Enjeux**			
Mammifères (hors chiroptères)							
Chevreuil européen	Capreolus capreolus	-	-	LC	-	F	
Sanglier	Sus scrofa	-	-	LC	-	F	
Taupe d'Europe	Talpa europaea	-	-	LC	-	F	
Renard roux	Vulpes vulpes	-	-	LC	-	F	

^{*}Liste Rouge: En Danger (EN); Vulnérable (VU); Quasi menacée (NT); Préoccupation mineure (LC), Données insuffisantes (DD), Non applicable (NA), Non évaluée (NE).

Illustration 78 : Liste des mammifères (hors chiroptères) présents sur la zone d'étude

Pour les mammifères terrestres (hors chiroptères), 4 espèces ont été identifiées sur la zone d'implantation : le **Chevreuil européen**, le **Sanglier**, la **Taupe d'Europe** et le **Renard roux**. Aucune de ces espèces n'est d'intérêt communautaire (inscrite en annexe 2 de la Directive « Habitats Faune Flore »). Aucune espèce n'est protégée au niveau national et régional. Le site abrite une diversité potentiellement plus élevée avec la présence notamment de micromammifères. Néanmoins, il s'agit d'espèces communes au niveau national qui ne présentent pas d'enjeux de conservation particulier.



Chevreuil européen (Capreolus capreolus)

(Source: Nicolas PETIT, cliché non pris sur site)

Illustration 79 : Illustration des mammifères hors chiroptères présents sur la zone d'étude

Ainsi, le niveau d'enjeu global pour les mammifères terrestres (hors chiroptères) est considéré comme faible au vu de l'absence d'espèce à enjeu.

^{**} Enjeux : Faible (F), Modéré (M), Assez fort (AF), Fort (Fo), Très fort (TF).

3.3.3.2. LES CHIROPTERES

8 espèces de chiroptères ont été identifiées sur la zone d'étude. Toutes ces espèces sont protégées au niveau national.

Nom vernaculaire	Nom complet	Directive habitats Faune Flore	Protection nationale		rouge nce*	Enjeux**
		Chiroptères				
Barbastelle d'Europe	Barbastella barbastellus	Annexes 2 et 4	Art 2	LC	-	М
Grand Murin	Myotis myotis	Annexes 2 et 4	Art 2	LC	-	М
Noctule de Leisler	Nyctalus leisleri	Annexe 4	Art 2	NT	-	F
Oreillard gris	Plecotus austriacus	Annexe 4	Art 2	LC	-	F
Petit rhinolophe	Rhinolophus hipposideros	Annexes 2 et 4	Art 2	LC	-	М
Pipistrelle commune	Pipistrellus pipistrellus	Annexe 4	Art 2	NT	-	F
Pipistrelle de Kuhl	Pipistrellus kuhlii	Annexe 4	Art 2	LC	-	F
Pipistrelle de Nathusius	Pipistrellus nathusii	Annexe 4	Art 2	NT	-	F

^{*}Liste Rouge : En Danger (EN); Vulnérable (VU); Quasi menacée (NT); Préoccupation mineure (LC), Données insuffisantes (DD), Non applicable (NA), Non évaluée (NF)

Illustration 80 : Liste des chiroptères recensés sur la zone d'étude

Trois espèces sont d'intérêt communautaire (inscrite en annexe 2 de la Directive Habitat faune flore) : la Barbastelle d'Europe, le Grand Murin et le Petit rhinolophe.

Plusieurs espèces possèdent un statut de conservation défavorable sur la liste rouge des chiroptères de France :

• 3 « Quasi-menacées » : la Noctule de Leisler, la Pipistrelle commune et la Pipistrelle de Nathusius.

Actuellement, il n'existe pas de liste rouge pour les chiroptères au niveau régional.

Les chiroptères utilisent principalement la zone d'étude comme territoire de chasse. Lors des inventaires, aucun gîte potentiel n'a été identifié sur la zone d'étude (bâti, arbres creux, cavités souterraines, etc.). Néanmoins, la partie nord de la zone comprend un boisement et il n'est pas à exclure la présence de gîtes favorables (décollement d'écorces, trous de pics).

Description des espèces :

La Barbastelle d'Europe est une espèce forestière, qui gîte au sein de cavités arboricoles principalement sous les écorces décollées des chênes (Arthur & Lemaire, 2015). Elle occupe également les gîtes anthropiques en hiver dans les caves, et les bâtiments, les ponts, les tunnels ou aux entrées de grotte. Cette espèce fréquente une diversité de milieux, mais affectionne chasser en milieu forestier et dans les milieux semi-ouverts composés de haies denses et bien structurées avec la présence de de zones humides. Sur la zone d'étude, plusieurs contacts ont été enregistrés, attestant d'une activité de transit et de chasse.

Le **Grand Murin** est une espèce de basse et de moyenne altitude. Elle est forestière mais fréquente aussi les milieux mixtes avec des haies, des prairies et des bois. Les gîtes de parturition sont souvent situés dans les combles volumineux, chauds et secs des bâtiments (église, grange, habitation,...). Les colonies sont souvent composées de plusieurs centaines de femelles. Les gîtes d'hivernage sont situés dans les milieux souterrains (grotte, carrière, mine....).

La **Noctule de Leisler** présente un peu les mêmes caractéristiques que la Noctule commune. Toutefois, elle hiberne principalement dans les arbres. En période de mise bas, elles utilisent aussi bien les combles que les arbres. De manière générale, les espèces arboricoles utilisent un réseau de gîtes arboricoles, et sont donc amenées à se déplacer régulièrement. En raison de sa forte activité de chasse enregistrée sur le site d'étude, l'enjeu associé à l'espèce est augmenté d'un niveau afin de le qualifier de « Modéré ».

L'Oreillard gris est anthropophile. Il est présent en plaine et dans les vallées tièdes de montagne. Il fréquente généralement les milieux agricoles, les villages mais aussi les zones urbanisées riches en espaces verts. Il hiberne souvent dans les cavités souterraines naturelles ou artificielles. Il se reproduit fréquemment dans les combles chauds des bâtiments (église, château, granges,...).

Le **Petit Rhinolophe** recherche les milieux structurés mixtes, semi-ouvert ainsi que les forêts de feuillus et la proximité de l'eau. En hivers, il hiberne dans tout type de cavités souterraines (carrière, mine, grotte,...) ainsi des micro cavités (puits, terriers, ...). Les gîtes de parturition sont souvent situés dans les bâtiments, généralement dans les grands combles chauds et sombres.

La **Pipistrelle commune** est une espèce très commune qui a colonisé tous les milieux, mêmes ceux qui sont généralement défavorables aux chauves-souris (par exemple les milieux urbains ou les grandes plaines céréalières). La Pipistrelle commune est une espèce opportuniste et anthropophile, ses gîtes sont très fréquemment situés dans les bâtiments (maison, grenier, garage, grange, derrière des volets,...) mais aussi parfois dans des cavités arboricoles.

La **Pipistrelle de Kuhl** a colonisé tous les milieux, elle est très souvent observée dans les milieux urbains et plus rarement dans les milieux forestiers. Comme pour la Pipistrelle commune, les gîtes sont souvent situés dans des bâtiments (maison, grenier, garage, grange, derrière des volets,...) mais rarement dans les arbres.

La **Pipistrelle de Nathusius** est une chauve-souris forestière de plaine. Elle fréquente des milieux boisés variés mais riches en plan d'eau. En période de migration elle est plus fréquente le long des fleuves et des grandes rivières. Ces gîtes sont situés dans les arbres.

^{**} Enjeux : Faible (F), Modéré (M), Assez fort (AF), Fort (Fo), Très fort (TF).



Illustration 81: Illustrations des chiroptères présents sur la zone d'étude: Petit Rhinolphe (Rhinolophus hipposideros)

Enregistreur automatique 1		Enregistreur au			
Espèces	Nombre de	Niveau	Nombre de	Niveau	Confiance
	contacts	d'activité	contacts	d'activité	
Barbastelle d'Europe	4	Moyen	-	-	Très bonne
Noctule de Leisler	4	Moyen	-	-	Très bonne
Pipistrelle de Kuhl	34	Moyen	19	Moyen	Très bonne
Pipistrelle de	5	5 Faible	_		Très bonne
Nathusius	3	Table	_		Tres bornie
Pipistrelle commune	159	Moyen	8	Faible	Très bonne
Oreillard gris	3	Moyen	2	Moyen	Très bonne
Petit rhinolophe	-	-	13	Fort	Très bonne
Grand murin	2	Moyen	-	-	Très bonne

Illustration 82 : Activité des chiroptères

L'analyse du niveau d'enjeu a permis de mettre en évidence 3 espèces de chiroptères pour lesquelles le site représente un enjeu de conservation :

- 1 espèce « Assez fort » : le Petit rhinolophe.
- 2 espèces « Modérées » : la Barbastelle d'Europe et le Grand Murin.

Ces niveaux d'enjeux s'expliquent par le fait que la zone d'étude est un site de chasse pour les chiroptères et notamment la partie boisée au nord de la zone. Le Petit rhinolophe a vu son enjeu augmenté d'un niveau en raison de son niveau d'activité qualifié de « Fort ».

Ces différents éléments nous permettent de définir un niveau d'enjeu général pour les chiroptères sur la zone d'étude.

Nom vernaculaire	Niveau d'enjeu pour l'espèce	Niveau d'enjeu global pour les chiroptères sur la zone d'étude		
Barbastelle d'Europe	Modéré			
Grand Murin	Modéré	Assez fort		
Petit rhinolophe	Assez fort			

Illustration 83 : Niveau d'enjeu global pour les chiroptères sur la zone d'étude (Source : ADEV Environnement)

Le niveau d'enjeu global pour les chiroptères est considéré comme assez fort.

La carte page suivante localise les observations des espèces patrimoniales et protégées ainsi que l'utilisation des milieux par les chiroptères.